Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Créteil, le 3 mai 2018

académie Créteil

RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le recteur de l'académie de Créteil

à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs d'académie, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne

Rectorat

DAREIC
Délégation Académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération

Affaire suivie par

Barbara CORDEAU
Chargée de mission
T : 01 57 02 63 57
F : 01 57 02 68 01
Mél ce.dareic@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex
www.ac-creteil.fr

Objet : Appel à projets d'ouverture européenne et internationale – année scolaire 2018-2019

P.J.
- Formulaire de candidature
- Grille d'évaluation (pour information)

L'appel à projets d'ouverture européenne et internationale des établissements scolaires est reconduit pour l'année scolaire 2018-2019.

Son objectif est d'encourager la mise en place et le développement de **projets** qui s'inscrivent dans la politique académique d'ouverture européenne et internationale ou de **partenariats durables d'établissements** reposant sur des projets pédagogiques communs.

Les **critères d'éligibilité** sont les suivants :

- présenter un projet porté par une **équipe éducative** d'établissement scolaire,
- construire le projet **en partenariat** avec un ou plusieurs établissements étrangers,
- développer un projet pédagogique **interdisciplinaire et transversal**, de préférence **plurilingue**,
- présenter un projet aboutissant à des **productions communes d'élèves** des établissements partenaires,
- faire **approuver le projet par le conseil d'administration** de l'établissement,
- présenter un projet bénéficiant de sources de **financement diversifiées** (**cofinancement**).

Les projets ayant pour objectif exclusif un voyage de découverte linguistique et culturelle ne sont pas éligibles.

Procédure : le formulaire de candidature doit être adressé à la délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération (DAREIC) par voie électronique à l'adresse ce.dareic@ac-creteil.fr et par voie postale à l'adresse :

Rectorat
DAREIC / Appel à projets
4, rue Georges Enesco
94010 Créteil cedex

DEUX DATES LIMITE POUR L'ENVOI DES DOSSIERS :

VENDREDI 8 JUIN 2018

ou

VENDREDI 19 OCTOBRE 2018

En cas d'octroi d'un financement, l'établissement bénéficiaire s'engage à produire un bilan pédagogique et financier au plus tard le **31 mai 2019**.

Le recteur de l'académie de Créteil

Daniel AUVERLOT

Copies :
- DE
- DEEP
- ERAEI